

Discours de **Thierry COZIC**, Maire d'Arnage
Congrès des Maires de la Sarthe, le 19 octobre 2019

Mesdames, Messieurs les représentants de l'Etat,
Mesdames, Messieurs les parlementaires,
Madame la Présidente de Région,
Monsieur le président du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,
Monsieur le Président de l'association des Maires, Cher Marc,
Mesdames, Messieurs les représentants de l'AMF,
Mesdames, messieurs les élus locaux,
Chers amis, chers collègues,

Je souhaite commencer mon propos en remerciant très sincèrement Marc JOULAUD, Président de de notre association et toute son équipe d'avoir choisi Arnage pour ce congrès.

C'est un honneur pour Arnage, ses habitants, l'équipe municipale et moi-même que vous accueillir dans notre belle commune, pour cette 71ème édition du Congrès des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe et de mettre un coup de projecteur sur Arnage.

Merci également à Stéphane le FOLL, président de notre intercommunalité d'avoir partagé et soutenu ce beau projet et à Guy-Michel CHAUVEAU, Maire de La Flèche pour son aide matérielle très appréciable.

Enfin merci aux services de la ville d'Arnage, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour leurs actions et leurs investissements.

Merci pour finir à toute l'équipe municipale qui m'entoure.

Je tiens à vous dire à tous, ici réunis, que c'est une très grande expérience que nous avons vécu pendant plusieurs mois.

Mettre en place et organiser un Congrès, c'est d'abord rencontrer des personnes de grande qualité comme Tatiana DUPONT, directrice de notre association mais c'est aussi échanger avec un Comité directeur, investi des questions territoriales et avec des collaborateurs en permanence au service des adhérents, notamment en matière de formation des élus.

Vous et moi, savons, qu'il nous faut plus que jamais rester informé vis-à-vis des évolutions législatives et réglementaires.

Alors n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association et portez-vous candidat pour les prochains congrès à venir !

Quelques mots sur Arnage.

Au cœur du département de la Sarthe, située au sud du Mans dans l'agglomération mancelle, peuplée de 5471 habitants, la commune d'Arnage séduit par son dynamisme et la qualité de vie.

Commune historique de Le Mans Métropole, elle adhère à la communauté urbaine depuis 1972. À deux pas du Mans, Arnage a su préserver son authenticité et son identité. Elle soutient et bénéficie d'un tissu associatif riche et varié : plus de 70 associations sportives, éducatives et culturelles qui rythment tout au long de l'année la vie de la commune.

Forte de plus de 300 sièges sociaux d'entreprises installés dans 3 zones d'activités, Arnage bénéficie de la présence de nombreux commerces de proximité mais aussi de PME et de multinationales, qui sont également un véritable atout pour notre commune.

De tradition urbaine, à dominante industrielle, la commune a réussi le virage de la modernité tout en préservant son identité.

Virage célèbre qui nous vaut la renommée mondiale et nous permet d'attirer de nombreux passionnés d'automobile sur notre commune, notamment lors de la manifestation « *Arnage dans la course* » organisée devant la mairie.

Au cœur d'un environnement naturel de qualité, Arnage est une commune agréable à vivre.

Dotée d'infrastructures propres : écoles maternelles et primaires, collège, lycée professionnel, équipements sportifs, zone de loisir de la Gèmerie, médiathèque.... La ville a engagé des politiques de concertation poussée, notamment avec la participation citoyenne autour du projet de requalification de notre Avenue Nationale. Elle sera d'ailleurs prochainement entièrement réaménagée.

Un travail collectif laissant place à l'expression citoyenne et à la co-construction de projet a vu le jour et c'est 120 personnes qui ont travaillé autour d'un projet de ville : résidents, commerçants ou simple citoyen autour de la réappropriation de l'espace public : de l'espace de chacun.

C'est aussi une politique qui s'est voulue à l'écoute des Arnageois avec un bilan de mi-mandat réalisé par les habitants eux-mêmes autour d'un forum citoyen. Chacun s'exprimant sur les réalisations, les observations et les projets à réaliser. Réinvestir le résident au cœur de sa ville et plus largement de son bassin de vie, telle est notre volonté.

Nous portons également des actions pour la promotion culturelle et sportive comme le festival de la Bande dessinée « *Bd Mania* » qui est un événement majeur dans notre département mais aussi le célèbre carnaval de la sorcière d'Arnage qui se déroule chaque année dans les rues d'Arnage ou encore la corrida d'Arnage, course sur route courue chaque année le dernier dimanche de l'année.

Depuis décembre 2017, Arnage détient le titre de commune la plus sportive des Pays de la Loire.

Malgré tous les atouts de ma commune, je ne peux m'empêcher de me questionner sur son devenir.

Un des grands sujets de préoccupation en tant que Maire concerne la réforme de la taxe d'habitation. J'avoue que, comme bon nombre de mes collègues, je suis particulièrement inquiet par la suppression de cette taxe, non pas que je suis contre le fait de redonner du pouvoir d'achat aux ménages, ce qui est plutôt une bonne chose en soi, mais c'est la façon dont s'inscrit cette réforme.

Arnage a déjà été durement touchée par la suppression de la Taxe professionnelle en 2010 et déjà à l'époque, un mécanisme de compensation avec notamment la création de la Contribution Economique Territoriale, s'est mis en place. Outre la dynamique fiscale perdue, au fil des années, force est de constater que les pressions de l'Etat pour diminuer cette compensation se font de plus en plus fortes.

Chers collègues, ma préoccupation porte en fait plus largement sur l'autonomie financière des communes. Alors qu'elle était déjà dénoncée au Congrès des maires par Édouard Herriot, Ministre d'Etat, en 1935 : « Qui nous garantit qu'un jour et ce, au fil des années, cette réforme ne devienne pas un moyen de pression du gouvernement et ce quel qu'il soit, pour faire avancer les communes dans le sens souhaité, avec à la clé une suppression ou une diminution de celle-ci, en cas de mauvais élève ».

Restons attentifs à bien conserver notre autonomie et à maintenir le principe de libre administration de nos collectivités ; cette liberté fondamentale inscrite dans notre Constitution.

Rien n'est inscrit dans le marbre et nous le savons tous.

Mes questionnements en la matière sont nombreux et j'espère que la table ronde apportera des réponses aux préoccupations de nombreux élus ici présents.

Au-delà de ces préoccupations financières, je tiens à vous exposer un autre volet d'appréhension et non des moindres pour nos communes rurales comme urbaines : celui de l'offre de service public.

Compte tenu de la politique de concentration en cours, ce maintien des services publics ne pourrait se faire, me semble-t-il, qu'en sollicitant les budgets des collectivités déjà très contraints et de plus en plus incertains.

J'aime à penser que : Nous, Elus, nous sommes responsables et devons piloter des projets et pas mener l'austérité !

Peut-on aujourd'hui travailler sur nos services publics dans leur globalité ? Afin de que ces derniers soient à la fois plus simples, plus compréhensibles et plus accessibles ?

L'évaluation des politiques publiques doit nous permettre de réajuster les services, encore faut-il avoir une posture d'offre de service ! Pour cela, nous devons faire appel à notre connaissance des territoires et notre appréhension des besoins.

Bien que nous œuvrions tous : Etat, Région, Département, EPCI, communes, pour mener à bien des politiques sociales, éducatives, culturelles, sportives ... et malgré nos efforts, nous sommes parfois dans l'incompréhension face à des décisions aussi arbitraires que déconcertantes.

Alors aujourd'hui je lance devant vous **une idée vectrice de volonté**.

Une idée de coordination à l'échelle départementale des services de l'Etat,

Une idée de simplification des organismes étatiques et instance représentatives,

Un souhait de réinventer cette décentralisation encore trop macrocéphale.

Une idée de simplification et de proximité pour nous aussi ; les collectivités et tous les porteurs de projets.

Porter des projets n'est pas si simple, certains d'entre-nous peuvent s'épuiser, se sentir isolés dans leur démarche. Nous sommes près de 36000 maires en France et pourtant nous sommes souvent bien seuls face à nos problèmes, au-delà des instances représentatives des élus et de nos parlementaires.

Il est vrai que notre mandat qui s'achève a été très impacté par la Loi NOTRe, la baisse des dotations, la réorganisation territoriale pour certains, le transfert de compétence...rendant d'autant plus exigeant et délicat l'exercice de nos missions.

Pour autant, quelle belle expérience de pouvoir vivre le mandat communal et de porter des projets **par et pour** nos concitoyens.

C'est pourquoi, j'espère que ce Congrès permettra l'expression des Maires notamment au travers de l'intervention de Martial FOUCAULT, directeur du Cevipof et qui pour fait l'honneur d'être présent aujourd'hui pour nous présenter les résultats de l'enquête sur « Les attentes des français vis-à-vis de leurs maires : proximité et reconduction » et de Philippe LAURENT, secrétaire

général de l'AMF sur le thème « quels enjeux pour nos communes et les équipes municipales ».

Mesdames, messieurs, chers collègues,

En attendant, je vous invite à visionner le film de présentation de la ville que nous avons réalisé à l'occasion de ce Congrès, j'espère qu'il vous donnera l'envie de revenir sur Arnage.

Bons travaux à tous

Merci à vous,

Thierry COZIC, Maire d'Arnage

Lancement du film « Arnage, La Ville est Belle »